

151.4 - RD/jh

L'Ambassade de Suisse présente ses compliments au Ministère Royal des Affaires Etrangères et a l'honneur de lui présenter une demande de l'Office fédéral des assurances sociales à Berne.

A maintes reprises ledit office a pris contact à l'échelon d'experts avec l'autorités compétente en Norvège en vue de négocier en matière d'un accord bilatéral dans le domaine de l'assurance sociale. Par la suite de ces entretiens et après un échange de correspondance portant sur des problèmes particuliers, Monsieur le Directeur Ramholt, chef de la division des assurances sociales du Département Royal des affaires sociales et le délégué de l'Office fédéral des assurances sociales sont convenus récemment à Strasbourg sur une proposition d'un accord bilatéral.

Comme les experts compétents de nos deux pays sont arrivés maintenant à la conclusion que, le laps de temps nous séparant encore de l'entrée en vigueur d'un accord multilatéral européen pourrait être considérable, les intérêts mutuels des citoyens des deux pays seraient à ménager par une convention entre la Norvège et la Suisse.

./.

Au Ministère Royal des Affaires Etrangères

O s l o

- 2 -

C'est dans cette intention que le Gouvernement Suisse aimerait exprimer son voeu d'entrer en négociations en vue d'établir un accord dans le domaine des assurances sociales. L'office fédéral des assurances sociales serait volontiers disposé de dresser un avant-projet sans engagement qui pourrait servir comme base d'un accord bilatéral. Il semble préférable à ce que les autorités intéressées fixeraient la date d'une conférence qui pourrait avoir lieu dans les premiers six mois de l'année prochaine.

L'Ambassade saurait gré au Ministère Royal de bien vouloir porter ce qui précède à la connaissance du Ministère Royal des Affaires Sociales en le priant de se prononcer quant à la proposition du Gouvernement Suisse.

L'Ambassade de Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Ministère Royal des Affaires Etrangères les assurances de sa haute considération.

Oslo, le 21 décembre 1971